



INFORMATION DE RENTREE - ANNÉE SCOLAIRE 2020/2021 A CONSERVER TOUTE L'ANNEE

Cette année scolaire 2020-2021 a été, comme la précédente, encore bien particulière. Soyez certains que nous avons tout mis en œuvre afin qu'elle se passe de la meilleure manière possible malgré toutes les difficultés et les protocoles évolutifs liés à la situation sanitaire. Personne ne sait encore ce qu'il va se passer en septembre prochain mais nous espérons tous vivement que nous retrouverons des conditions plus normales pour nous lancer dans de nouveaux projets pédagogiques nombreux et motivants.

Dans cette attente, j'espère que cette année scolaire 2020-2021 se terminera de la meilleure façon possible et que vous profiterez également de ce repos bien mérité en juillet-août qui permettra à tous d'oublier un peu les soucis quotidiens.

L'organisation de l'école est la suivante :

Classe de TPS/PS : Françoise MILER

Classe de MS : Nathalie LEBLANC

Classe de GS : Laurence HEMMERLIN

Classe de CP: Sabine POUDREL et une autre enseignante pour $\frac{1}{4}$ de temps

Classe de CE1: Anne MOREAU

Classe de CE2 : Isabelle PASCAL et Emmanuelle CHAPTAL pour $\frac{1}{4}$ de temps

Classe de CM1 : Muriel COMOTH

Classe de CM2 : Bernard CHAZAUT et Emmanuelle CHAPTAL pour $\frac{5}{8}$ de temps

Direction : Bernard CHAZAUT : Les jours de décharge de direction seront le jeudi matin et le vendredi toute la journée.

HORAIRES.

St Régis :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : Le matin, de 8h30 à 12h00 ; l'après-midi de 13h30 à 16h00
LES ENFANTS NE DOIVENT PAS RENTRER DANS L'ECOLE AVANT 8h20 le matin et 13h20 l'après-midi. Les enfants des classes maternelles sont tenus aux mêmes horaires. Pour la sécurité des enfants, merci de noter que la porte entre la classe de petite section et la cour de Saint Régis reste fermée.

Notre Dame du Rhône :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : Le matin, de 8h30 à 12h10 ; l'après-midi de 13h40 à 16h00.
LES ENFANTS NE DOIVENT PAS RENTRER DANS L'ECOLE AVANT 8h20 le matin et 13h30 l'après-midi.

Merci de ne pas arriver trop tôt sur le parking de Notre Dame du Rhône le matin et à 13h00. EN EFFET, LES ENFANTS SONT SANS SURVEILLANCE ET NOUS DECLINONS TOUTE RESPONSABILITE EN CAS DE PROBLEME.

Les enfants sont sous votre responsabilité avant l'ouverture et après l'heure de sortie.
MERCI EGALEMENT D'ETRE A L'HEURE. AUCUN RETARD (SAUF EXCEPTIONNEL) NE SERA TOLERE ET LE PORTAIL RESTERA FERME PENDANT LES HEURES SCOLAIRES.



ABSENCES - FRÉQUENTATION SCOLAIRE

La fréquentation régulière est obligatoire à partir de 3 ans. Il est demandé aux familles d'informer les enseignants de l'absence de leur enfant et de sa durée éventuelle, par téléphone, courrier, courriel ou autres moyens. À son retour, la famille donne le motif de l'absence de l'enfant par écrit sur le cahier de liaison ou par mail. Le directeur est tenu de signaler à l'Inspecteur d'Académie les élèves ayant manqué au moins quatre demi-journées dans le mois sans motif légitime ni excuses valables.

NOUS VOUS RAPPELONS ÉGALEMENT QUE L'ÉCOLE EST OBLIGATOIRE ET QUE VOUS DEVEZ TENIR COMPTE DES DATES DE CONGES SCOLAIRES AVANT DE RESERVER VOS VACANCES. EN TOUT ÉTAT DE CAUSE NOUS NE FERONS PAS RATTRAPER LE TRAVAIL SI VOTRE ENFANT EST ABSENT A CAUSE DE CELA. MERCI D'EN PRENDRE BONNE NOTE.



MATÉRIEL SCOLAIRE

Les enfants doivent toujours être en possession du petit matériel (colle, stylos, règle...). Les livres confiés à votre enfant par l'école sont placés sous votre responsabilité (manuel scolaire, livre de la bibliothèque). En cas de détérioration, nous vous demanderons de remplacer l'ouvrage concerné. Un cartable rigide assure la bonne conservation des livres, cahiers et classeur.



MÉDICAMENTS - PROBLÈMES MÉDICAUX

Nous ne sommes pas autorisés à donner des médicaments aux enfants. Si votre enfant doit prendre un traitement à l'année ou s'il présente des problèmes de santé particuliers (asthme, diabète, ...), vous devez nous contacter afin d'établir un PAI (Projet d'Accueil Individualisé) avec le médecin scolaire.



CANTINE / TEMPS ACTIVITES MAIRIE/ PERISCOLAIRE

En ce qui concerne l'inscription aux services de cantine et de périscolaire (le matin avant 8h30 ou le soir après 16h00), je vous invite à contacter la mairie au 04 75 49 86 10.

Le service de cantine se déroulant toutefois dans nos locaux les lundis, mardis, jeudis et vendredis, les enfants seront tenus de respecter le règlement que nous distribuerons le jour de la rentrée. (Le permis à points sera reconduit).



VÊTEMENTS

Nous vous conseillons de bien marquer le nom de votre enfant sur tous les vêtements de type veste, anorak, gilet, bonnet... Chaque année des affaires sont perdues en grand nombre par négligence.



REUNIONS DE CLASSES ET RELATION PARENTS ENSEIGNANTS

Trois moyens de communications sont proposés aux familles :

- Le cahier de liaison : qui est à signer et à rendre le plus rapidement possible
- Par internet : à l'adresse courriel de l'école : directeur.vivierspr@orange.fr
- En prenant rendez-vous auprès du directeur qui est déchargé de classe le vendredi toute la journée.

Les parents seront invités à rencontrer les enseignants lors des réunions de classe de début d'année.
MERCI DE PREVOIR DE FAIRE GARDER VOS ENFANTS CE JOUR LA ET DE NE PAS LES AMENER A L'ECOLE PENDANT CES REUNIONS DE CLASSE.

Les dates vous seront précisées la première semaine de classe.

La présidente de l'APEL fait le lien entre les familles et l'école. Si vous rencontrez des problèmes ou si vous vous posez des questions en rapport avec l'école, vous pouvez également lui en parler.
Le directeur reçoit dans son bureau le jeudi matin et le vendredi toute la journée sur rendez-vous.



CIRCULATION - SÉCURITÉ

Nous vous rappelons qu'il est strictement interdit de stationner sur le parking de l'école Notre Dame du Rhône. Le mieux est de vous garer sur le parking de la mairie.



VACANCES SCOLAIRES 2021/2022

RENTREE : mardi 31 aout 2021.

Vacances de la Toussaint	Du Samedi 23 octobre	Au Lundi 8 novembre
Vacances de Noël	Du Samedi 18 décembre	Au Lundi 3 janvier
Vacances d'hiver	Du Samedi 12 février	Au Lundi 28 février
Vacances de printemps	Du Samedi 16 avril	Au lundi 2 mai
Pont de l'Ascension	Du Mercredi 25 mai	Au lundi 30 mai
Vacances d'été	Le Mardi 5 juillet au soir	

Compte tenu que nous rentrons le 31 aout au lieu du 1^{er} septembre, une journée sera vaquée dans le courant de l'année pour une formation. Nous vous tiendrons informés dès que possible.